

**CICA du 7<sup>ème</sup> arrondissement de LYON**  
**COMPTE RENDU de la réunion du Mardi 30/06**  
**de préparation des questions du CICA du 15/09/2015**

qui s'est tenue à la Mairie du 7<sup>ème</sup>, de 18h à 19h45

### Présents

Association	Nom et prénom	30/06	
Association pour la Valorisation du Parc de Gerland et de son Environnement	Hurtrel Jeannette	X	
Locaux Motiv'	Emmanuelle Jouas	X	
Ligue contre la violence routière	Pons Michel	X	
CIL Gerland Guillotière	Pertosa Marc	X	
CIL Gerland Guillotière	Querrien Gilles	X	
CIL Gerland Guillotière	Raymond Joumard	X	
CIL Université Jean Macé Berthelot	Recorbet Jacques	X	

### Excusés ou Absents

Nom et prénom	Association	30/06	
Acloque André	Centre Social et socioculturel de gerland	A	
Guillen Joseph	AGIR	A	
Philippe Duchêne	Ligue contre la violence routière	A	

### Ordre du jour

Cette réunion avait pour objet de recueillir les questions des associations inscrites en CICA pour préparer le Conseil d'Arrondissement du 15 Septembre 2015 et de les optimiser, en fonction des remarques de chacun et de choisir le thème du CICA suivant.

### Les questions thématiques

Les questions détaillées retenues sur ce thème sont fournies en annexe.  
Ce sont, par ordre de passage :

<b>Ordre</b>	<b>Titre de la question thématique</b>	<b>Association</b>
<b>1</b>	Développer le commerce de proximité à Gerland	CIL Gerland Guillotière
<b>2</b>	Installer une halle, place des Pavillons	CIL Gerland Guillotière
<b>3</b>	Créer un marché de producteurs à Gerland Sud	Association pour la Valorisation du Parc de Gerland et de son Environnement et CIL Gerland Guillotière
<b>4</b>	Vente en circuit court par les producteurs locaux	Locaux motiv'
<b>5</b>	Améliorer l'implantation du marché de Jean Jaurès	CIL Gerland Guillotière
<b>6</b>	Instaurer des règles de stationnement propices aux commerces	CIL Gerland Guillotière et CIL Université Jean-Macé Berthelot
<b>7</b>	Problèmes et intérêts liés au « Gold Loundge »	Ligue Contre la Violence Routière
<b>8</b>	Créer une desserte utilisable par Simply Market, rue de l'Université	Ligue Contre la Violence Routière
<b>9</b>	Libérer les trottoirs des véhicules de forains	Ligue Contre la Violence Routière
<b>10</b>	Réinstaller de l'artisanat à proximité	CIL Gerland Guillotière et Association pour la Valorisation du Parc de Gerland et de son Environnement
<b>11</b>	Mieux sélectionner les braderies	CIL Université Jean-Macé Berthelot

Il a été accepté que Locaux Motiv' envoie sa question thématique sur le commerce solidaire, par mail avant **le 28 Juillet**.

### **Les questions hors thème**

<b>Ordre</b>	<b>Titre de la question hors thème</b>	<b>Association</b>
<b>12</b>	Bilan des premiers CICA de la mandature	CIL Gerland Guillotière et CICA

Le texte présenté intègre les extensions et modifications proposées en réunion et rectifications par mail par les uns ou les autres.

### **Prochain thème du CICA**

Le thème proposé pour le prochain CICA est :

« **Les déplacements (tous modes), plan de circulation et stationnement** ».

Le secrétaire de la réunion.

Raymond Joumard

## Questions pour le Conseil d'arrondissement en présence du CICA sur le thème « Commerce, Marchés et Artisanat »

### 1. Développer le commerce de proximité à Gerland

*Question posée par le CIL Gerland Guillotière (Marc Pertosa)*

#### 1.1. Préambule fondamental

Il est utile de rappeler en préambule les observations de l'intéressante étude « Programmation commerciale », réalisée par la SERL, concernant l'activité commerciale et artisanale, réalisée à l'occasion du projet le quartier des Girondins.

Le plan du quartier présente les 3 polarités de proximité :

- ⇒ autour de Casino, avec place des pavillons, (40% des activités),
- ⇒ le supermarché U, Boulevard Farges, avec aussi les producteurs réunis
- ⇒ autour de Simply, entre le cours Jean Jaurès et la rue de Gerland, ces supermarchés captant 64% du CA, constitué pour 70% d'alimentaire.

Mais, sur 230 activités marchandes, on note :

- ⇒ **la diminution des commerces** au profit des services,
- ⇒ seulement **10% de commerces alimentaires**,
- ⇒ **les commerces de moins de 300m<sup>2</sup>** ne compte que pour **16% seulement du CA**,
- ⇒ 35% de restaurants pour les pendulaires qui viennent travailler dans les bureaux tertiaires.

Rappelons, par exemple, que dans Gerland (autrefois quartier des abattoirs), on ne compte aujourd'hui que 2 boucheries (Hallal) et que la boucherie André proche a été délogée.

Rappelons que **72% des dépenses (évasion) sont réalisées en dehors de Gerland** (comparé à une moyenne en France de 62%).

Concernant l'implantation, le commerce souffre donc,

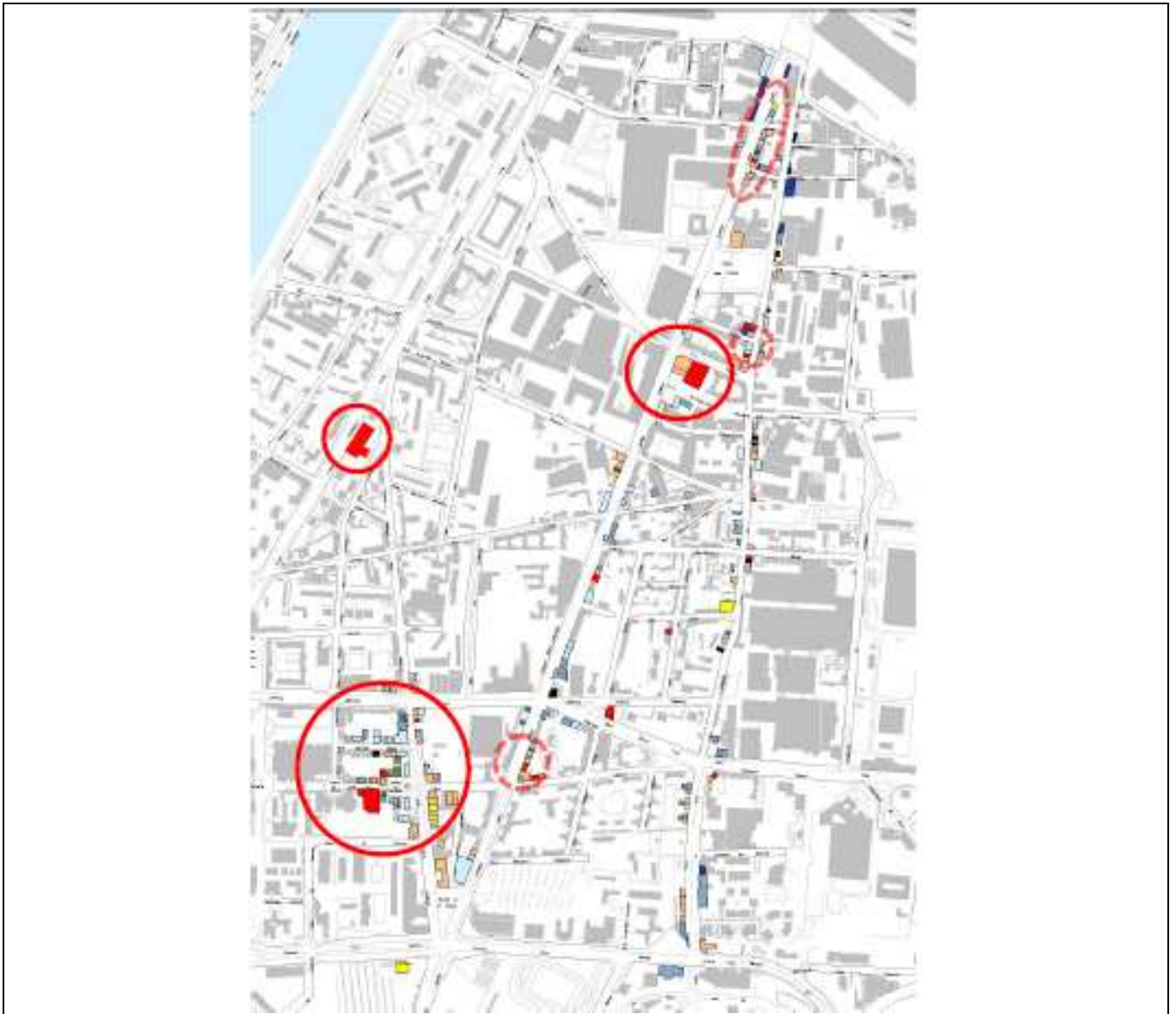
- ⇒ **d'absence de centralité forte**,
- ⇒ **de la discontinuité des linéaires**,
- ⇒ **de lien entre les 4 axes Nord Sud**.

Les nouveaux pas de porte (par exemple dans la ZAC du bon lait) sont en effet peu occupés.

Le déménagement du stade de football ne va pas améliorer les choses.

Nos questions vont donc viser chacune une voie d'amélioration de ces faiblesses, avec pour objectif **de réduire l'évasion commerciale dont souffre cruellement Gerland** et favoriser (comme l'exprime la SERL) **le retour progressif du commerce du quotidien au sein des centralités de vie**.

Nos questions porteront donc sur l'implantation de nouveaux commerces, une meilleure accessibilité et desserte, une proximité des marchés.



## 1.2. Question sur l'incitation commerciale

Depuis plusieurs années, il est demandé, par les habitants de Gerland, de petits commerces de bouche, de proximité (boucheries, charcuterie, traiteur, poissonnerie) qui font cruellement défaut au quartier, comme le montre l'étude de la SERL.

Qu'est-ce qui garantit que la ZAC des Girondins, par exemple, évitera le fiasco des implantations commerciales de la ZAC du Bon lait ?

Comme nous le constatons quand il s'agit de favoriser l'installation de sociétés prestigieuses dans la technopole, nous aimerions découvrir **une véritable volonté politique de la part de nos élus, pour créer de fortes incitations à l'implantation de nouveaux commerces** dans des secteurs correspondant aux besoins et aspirations de la population, afin de préparer le quartier à sa densification et afin d'inverser la tendance actuelle de diminution.

**Quelles dispositions sont prévues par la municipalité, afin de combler les fortes lacunes de commerces de proximité dans les domaines des besoins de la personne et de l'habitat, pour inciter les prétendants potentiels à s'implanter dans les nouvelles ZAC et réduire le risque des 5 premières années d'implantation ?**

**Quels sont vos ambitions exprimées en objectifs chiffrés ?**

## 2. Installer une halle, place des pavillons

*Question posée par le CIL Gerland Guillotière (Gilles Querrien)*

**Que faire pour que le projet de restructuration de la zone de Fontenay ne tue l'attractivité de la place des pavillons qui est le seul secteur commercial de Gerland, seule polarité actuelle ?** (cf. l'étude de la SERL).

En effet, la délocalisation de Casino risque fort de condamner le commerce de la place des Pavillons. La bibliothèque actuelle doit aussi être déménagée en 2017 dans le prolongement de la rue Monod.

**Pour éviter ce risque de désertification commerciale de la place des pavillons, nous proposons que la municipalité y aménage une halle et y cède des concessions consacrées aux métiers de bouche et à des producteurs locaux.**

En espérant également qu'en complément, il pourra être obtenu de Casino que les locaux qui lui sont concédés actuellement pourront être repris par un ou des commerces attractifs et complémentaires des commerces existants dans des secteurs absents de Gerland comme le service à la personne (habillement, chaussure...), le service à la maison (bricolage, l'électronique...).

## 3. Créer un marché producteurs à Gerland Sud

*Question posée par l'Association de Valorisation du Parc de Gerland et de son Environnement (Jeanne Hurtrel) et par le CIL Gerland Guillotière.*

Comme on peut le voir sur la carte de la SERL, on note un renouveau marqué de la consommation auprès des marchés non sédentaires et de producteurs locaux.

Or il manque de tels marchés et commerçants de proximité dans le Sud-Ouest de Gerland, marchés que souhaitent les nombreuses personnes âgées du quartier qui se déplacent difficilement ou aussi de travailleurs qui souhaitent faire quelques courses en rentrant du travail.

Pour combler cette lacune, et éviter la banalisation progressive dénoncée par la SERL, nous renouvelons notre demande concernant l'intérêt d'un marché à Gerland Sud-Ouest qui avait été promis, mais n'est-il pas encore décidé.

**La municipalité est-elle disposée à concrétiser le projet de mise en place d'un marché du soir pour les vrais "producteurs" à Gerland Sud.**

**Nous aimerions qu'il se tienne dans la partie Sud Boulevard Yves Farges comme cela a été promis (ou dans un voisinage proche).**

## 4. Vente en circuit court par les producteurs locaux

*Question posée par Locaux Motiv'*

Les habitants et les commerçants du 7<sup>ème</sup> ont du mal à s'approvisionner en produits locaux, la vente par des producteurs travaillant en circuit court, restant très marginale.

D'une façon générale :

**Prévoyez-vous d'autres solutions pour faciliter la mise en réseau des acteurs des filières de vente en circuit court de produits locaux (par exemple une plateforme collective de livraison) afin de favoriser l'approvisionnement commun des commerçants du 7<sup>ème</sup> (alimentation, restauration...) ?**

## 5. Améliorer l'implantation du marché Jean Jaurès

*Question posée par le CIL Gerland Guillotière (Marc Pertosa)*

L'actuel marché de Jean Jaurès fonctionne pour partie sur le trottoir de la rue Challemel Lacour qui n'a pas la largeur réglementaire.

**Nous proposons que ce marché se tienne plutôt totalement sur l'avenue Jean Jaurès.**

Si la proximité avec l'école pose problème pour l'extension, il semble possible de l'installer totalement ou partiellement côté Ouest de l'avenue Jean Jaurès.

## 6. Instauration des règles de stationnement propices au commerce

*Question posée par le CIL Gerland Guillotière (Marc Pertosa) et par le CIL Jean Macé.*

« **No parking, no business** ».

Cette règle de base mise en pratique par les grandes surfaces explique le développement des zones commerciales de périphérie ou des grandes surfaces locales qui s'en sont équipé (Super U et Simply) et le déclin du commerce de proximité. Or celui-ci devrait être encouragé pour réduire la consommation de carbone comme prévu par le SCoT.

Dans le 7<sup>ème</sup>, les places de stationnement de la rue sont largement occupées non seulement par des habitants, mais aussi par les pendulaires qui poursuivent leur trajet en métro. C'est à l'évidence une raison majeure pour laquelle, les clients, n'étant pas assurés de trouver de place de stationnement, désertent (à 70%) le commerce local au profit du commerce périphérique. Cela explique aussi pourquoi les pas de porte (par exemple de la ZAC du Bon Lait) restent sans occupants et pour laquelle les commerces implantés, même attractifs, comme « la vie Claire » sont insuffisamment fréquentés.

**D'où 2 demandes liées, indispensables pour des commerces plus florissants (restées sans réponse) :**

⇒ **au lieu de l'avoir réduit, décupler le nombre actuel de places de parc-relais près de la station de métro du stade de Gerland (parking passant de 250 à 2500 places),**

⇒ **rendre les stationnements payants dans le 7<sup>ème</sup>, mais avec une franchise de temps (1h30) permettant de faire quelques courses (ou de se faire coiffer ou de se restaurer...).**

**La solution pourrait être une zone bleue ou des horodateurs (selon l'amortissement prévisible).**

Sauf à étaler le parking-relais de Gerland sur une large surface qui n'existe pas, le budget de 3 à 4 M€ actuellement prévu par le SYTRAL nous paraît ridiculement insuffisant face au besoin de plusieurs milliers de places. Avec quel complément de budget (30 à 40M€) le SYTRAL pourrait-il créer le nombre de places de parc-relais nécessaire, nous direz-vous ?

Il suffirait, par exemple, de retarder la réalisation du futur tramway T6 (budget de 160M€), que la fréquentation attendue (de 24 000 voyages/jour) classe comme l'un des moins utiles des tramways, fréquentation qui ne nous paraît guère suffisante pour le justifier dans sa forme actuellement prévue.

## 7. La péniche restaurant « Le Gold Loundge »

*Question posée par Mr Pons de la Ligue Contre La Violence Routière (Philippe Duchêne).*

### 7.1. L'aménagement coûteux des berges

Les réductions budgétaires de fonctionnement et d'investissement sont souvent mises en avant dans les réponses apportées aux questions soulevées en CICA par la LCVR, par exemple en ce qui concerne les problèmes de sécurité et de pollution sur les Berges du Rhône.

Les problèmes, notamment de stationnement sur les berges et sur le haut de celles-ci au niveau du 10 avenue Leclerc, ont été partiellement résolus en réalisant des dépenses de fonctionnement et d'investissement importantes :

- ⇒ les réparations multiples de la borne vandalisée gérant l'accès aux berges à cet endroit,
- ⇒ l'installation d'un potelet anti-stationnement pour réduire (mais pas éliminer) la présence de véhicules sur la partie ensablée du haut des berges,
- ⇒ la réparation d'un bloc béton le long de l'accès,
- ⇒ la végétalisation d'une partie du terre-plein entre piste cyclable et voie piétonne sur les berges,
- ⇒ installation de blocs en galets sur une autre section de ce terre-plein, toujours pour éviter le stationnement sur cette zone,
- ⇒ les passages répétés d'équipages de la Police Municipale et de la Police Nationale de jour comme de nuit sur l'avenue Leclerc et sur les berges.

Combien de milliers d'euros ont été dépensés sur une zone qui, il y a deux ans, donc avant l'installation du Gold Lounge, ne connaissait pas de problèmes particuliers ?

La surveillance accrue des berges a aussi un coût pour la collectivité.

Pour quelles retombées économiques pour la Ville ?"

### 7.2. Question sur la justification des dépenses

**Quel est l'apport économique de la péniche restaurant « Le Gold Lounge » pour la municipalité, apport qui justifierait les dépenses effectuées pour la maintenir en face du 10 avenue Leclerc ?**



## 8. Créer une desserte utilisable par Simply Market, rue de l'Université

*Question posée par la Ligue Contre La Violence Routière (Michel Pons).*

Une zone de desserte existe devant le Simply Market, rue de l'Université, mais n'est pas utilisable par le magasin pour accéder à ses réserves. La zone de desserte de la rue Renan n'est pas correctement placée pour que les camions livrant le Simply Market puissent l'utiliser. De ce fait la rue est régulièrement bloquée par les camions de livraison.

**Nous demandons de déplacer la zone de desserte actuelle (de l'angle des rues Renan et d'Anvers notamment) juste au-delà de la porte de service donnant accès au stockage de Simply Market, du même côté de la rue Renan (comme l'aurait d'ailleurs demandé le commerçant).**





## 9. Libérer les trottoirs des véhicules de forains

*Question posée par Mr Pons de la Ligue Contre La Violence Routière (Michel Pons).*

Lors des marchés du mercredi et du samedi matin, il est fréquent de trouver des véhicules de forains garés sur trottoir devant l'agence LCL de la place Jean Macé.

Le problème reste présent." Lors des marchés du mercredi et du samedi matin, il est fréquent de trouver des véhicules de forains garés sur trottoir devant l'agence LCL de la place Jean Macé. La police municipale a été requise en mars dernier pour traiter cette question et a alors verbalisé des forains ou délivré des injonctions.

**La police municipale pourrait-elle faire un passage systématique pendant les heures de marché pour faire déplacer (ou enlever) les véhicules en infraction afin de faire respecter le droit des piétons à circuler sur les trottoirs sans être mis en danger par les véhicules motorisés.**

**Le nombre de forains est-il adapté aux nombre de places de stationnement raisonnablement mises à disposition ?**



## 10. Réinstaller l'artisanat de proximité

*Question posée par l'Association de Valorisation du Parc de Gerland et de son Environnement (Mme Hurtrel) et par le CIL Gerland Guillotière.*

Beaucoup d'artisans, distributeurs ou de fabricants à la demande (exemple : Métallic) doivent être délogés du quartier de Gerland et du territoire de la future ZAC des Girondins, notamment rue Crépet.

**Quelles implantations propose la municipalité pour que des artisans soient relogés sur Gerland et restent ainsi à proximité et facilement accessibles par les habitants du quartier ?**

## 11. Mieux sélectionner les braderies

*Question posée par le CIL Jean Macé (Jacques Recorbet)*

Nous avons plusieurs braderies annuelles dans notre arrondissement. Certaines bénéficient d'une organisation et d'un encadrement durant toute la durée de la manifestation telle la braderie de la rue Chevreul organisée par Monsieur Garay qui s'entoure d'une dizaine de personnes. D'autres, telle celle

de l'Avenue Jean Jaurès n'a pas d'organisation. Une fois les emplacements marqués au sol chacun se débrouille.

Chaque année la rue Elie Rochette est investie par les véhicules des vendeurs, aucun panneau d'interdiction de stationner n'est posé. Aucun véhicule de sécurité ne pourrait atteindre un incident survenu pendant cette journée. Je suis dans l'obligation de faire appel à la police municipale pour faire enlever les véhicules.

La police nationale se plaint elle de la recrudescence des pickpockets ce jour là.

D'autre part les emplacements réservés ne sont pas respectés faute de contrôle des organisateurs. J'ai compté cette année plus de quinze emplacements en dehors de ceux autorisés entre la place Jean Macé et la rue de l'Université.

Il serait aussi souhaitable d'interdire l'utilisation de bombes de peinture pour le marquage des emplacements comme ce fut le cas place Jean Macé le 28 juin, cette peinture mettant plusieurs mois à s'effacer. Les organisateurs de ces manifestations devraient remettre les lieux dans l'état où ils les ont trouvés avant la manifestation.

Ces manifestations comportent de plus en plus des vendeurs professionnels alors que la réglementation l'interdit formellement.

**Quelle solution envisagez-vous pour remettre de l'ordre à ces manifestations voir tout simplement les interdire comme l'on me l'a suggéré et ne conserver que les braderies ayant une véritable organisation ?**

### **Question hors thème**

#### **12. Bilan des 2 premiers CICA**

*Question posée par le CIL Gerland Guillotière (Gilles Querrien) et les autres...*

**Voulez-vous bien fixer une date pour le bilan des premiers CICA, qui a été prévu ?**